

Chaque présentation est limitée à dix minutes et la commission dispose également de dix minutes pour échanger avec les intervenants.

	<b>Organisme ou citoyen</b>	<b>Participants-es</b>
<i>13 h 10</i>	Citoyenne	Maude Laliberté
<i>13 h 35</i>	Brin d’Elles	Claudette Demers Godley
<i>14 h 00</i>	L’archipel de l’avenir	Paul Sénécal
<i>Pause</i>		
<i>14 h 35</i>	Service de nutrition et d’action communautaire (SNAC)	Chantal Comtois
<i>15 h 00</i>	Citoyenne	Cynthia Falaise et François Delwaide
<i>15 h 25</i>	Bâtir son quartier	Jean-François Gilker
<i>15h 50</i>	Conseil d’établissement École secondaire Sophie-Barat	Marc.Étienne Deslauriers

Les heures annoncées le sont à titre indicatif.